

17 députés agriculteurs dans les bancs de la nouvelle Assemblée nationale

© 19/06/2017 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

À l'issue du second tour des législatives 2017, 17 candidats agriculteurs ont été élus députés à l'Assemblée nationale, dont 7 en faveur de la majorité présidentielle La République en marche – Modem, et 8 sous l'étiquette Les Républicains.

À l'issue du premier tour des **législatives 2017**, 31 candidats agriculteurs étaient toujours en lice pour devenir députés. Au soir du dimanche 18 juin, 17 d'entre eux ont été effectivement élus.

[Carte interactive] [Qui sont les agriculteurs élus députés aux législatives 2017?](#)

(Cliquez sur une circonscription pour en voir les résultats - Source : ministère de l'intérieur)

En rouge, les circonscriptions où le ou les candidat(s) agriculteur(s), salarié(s) ou retraités agricoles ont été éliminés.

En jaune, les circonscriptions où il(s) étai(en)t en ballottage au second tour.

En vert, les circonscriptions où il(s) ont a été élu(s) député(s).

Pour compléter ou rectifier la carte, n'hésitez pas à poster vos commentaires en bas de cet article

Parmi les 17 agriculteurs élus, huit le sont sous l'étiquette **Les Républicains**, qui reste la principale formation politique d'opposition. Sept sont élus pour la majorité présidentielle **La République en marche – Modem**. La liste est complétée par un agriculteur élu UDI et un dernier sous l'étiquette **socialiste**.

À noter que sept d'entre eux étaient **candidats sortants** : il s'agit de Dominique Potier (Meurthe-et-Moselle, 5e circonscription), Yves Daniel (Loire-Atlantique, 6e), Gérard Manuel (Aube, 3e), Antoine Herth (Bas-Rhin, 5e), Rémi Delatte (Côte-d'Or, 2e), Jean-Marie Sermier (Jura, 3e) et Christian Jacob (Seine-et-Marne, 4e).

Enfin, les deux anciens ministres socialistes **Stéphane Le Foll** (Sarthe, 4e) et **Guillaume Garot** (Mayenne, 1ère) ont été réélus avec respectivement 54,91 % et 61,24 % des suffrages exprimés.

A lire aussi >> [Les priorités agricoles d'Emmanuel Macron](#)

Pour compléter ou rectifier la carte, n'hésitez pas à poster vos commentaires en bas de cet article.